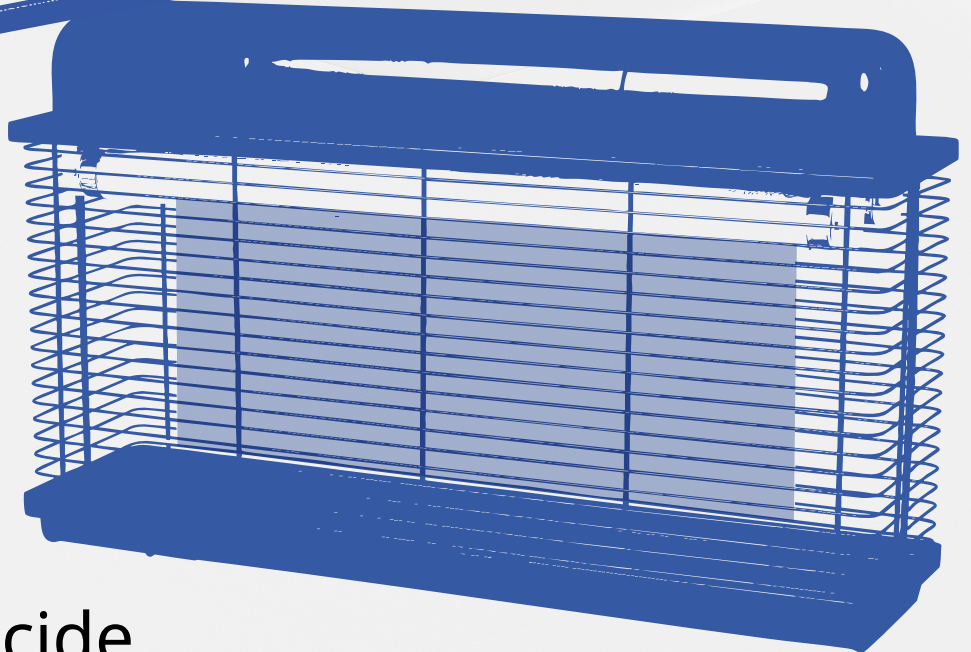
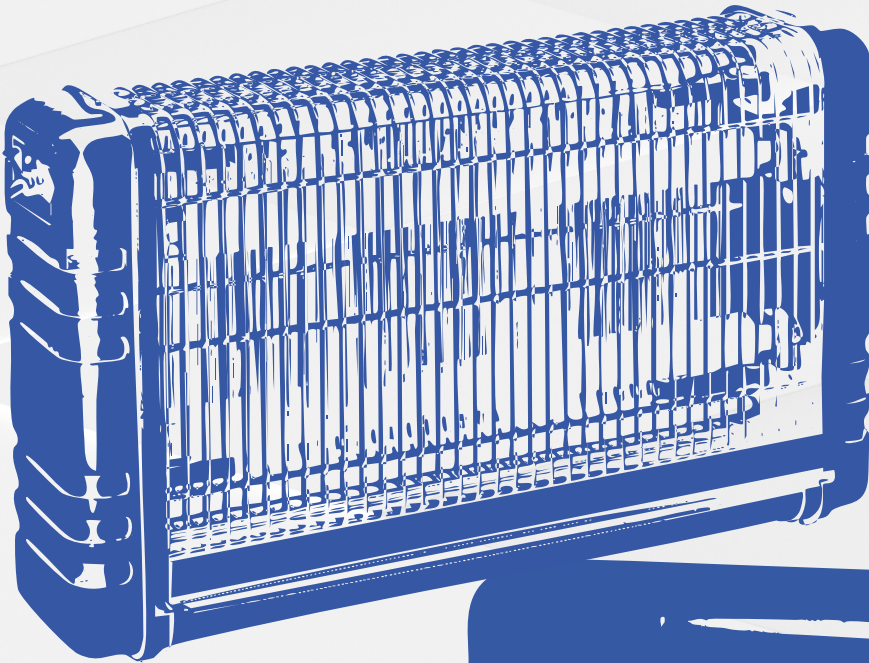




NOTICE D'UTILISATION



Lampe insecticide

FG12107 / FG12108 / FG12109 / FG12110

- TRADUCTION DE LA NOTICE ORIGINALE -

11. SÉCURITÉ	3
2. DESTINATION	4
3. CONSTRUCTION DE L'APPAREIL	4
4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	5
5. TRANSPORT ET STOCKAGE	5
6. INSTALLATION	5
7. UTILISATION	6
8. NETTOYAGE ET ENTRETIEN	6
9. GESTION DES DÉCHETS ET ÉLIMINATION	7

REMARQUE :

Cette notice d'utilisation a été traduite à partir de la version originale en anglais en utilisant l'intelligence artificielle et la traduction automatique.



Nous vous remercions pour l'acquisition de votre lampe insecticide FORGAST.

Afin d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de l'appareil, il est impératif de prendre connaissance de ce manuel avant sa première mise en service. Nos produits font l'objet de modifications et d'améliorations constantes afin de garantir leur fonctionnement fiable ainsi que la sécurité de leurs utilisateurs.

La notice doit être conservée dans un lieu sûr et accessible au personnel habilité. En tant que fabricant, nous nous réservons le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques techniques et aux solutions techniques afin d'assurer l'amélioration continue de la qualité de nos produits. Les informations et les spécifications contenues dans ce manuel peuvent différer de l'état réel, sans toutefois affecter de manière significative l'utilisation correcte de l'appareil.

1. SÉCURITÉ

1. Après réception de l'appareil, il faut impérativement vérifier son état, en particulier sa complétude ainsi que l'absence de dommages éventuels liés au transport. En cas de constatation d'anomalies ou de dommages, il convient de suivre strictement les dispositions prévues dans les Conditions Générales de Garantie figurant dans cette notice d'utilisation. Il est formellement interdit d'utiliser un appareil endommagé lors du transport.
Une telle utilisation pourrait provoquer des blessures corporelles, des dommages à l'appareil ou des pertes matérielles, dont le fabricant décline toute responsabilité.
2. Le non-respect des conditions d'utilisation et des consignes de sécurité énoncées peut occasionner des blessures corporelles graves ainsi que d'autres préjudices.
3. L'appareil doit être exploité conformément aux conditions spécifiées dans le manuel, ainsi qu'à l'usage pour lequel il a été conçu et fabriqué.
4. Lors de l'utilisation de l'appareil, il est indispensable de le protéger contre tout contact avec l'eau (voir chapitre nettoyage). Cela s'applique également à toutes les connexions électriques externes. En cas de contact inapproprié de l'appareil avec l'eau, celui-ci doit être immédiatement mis hors service en le débranchant de sa source d'alimentation et faire l'objet d'un contrôle par le service agréé Forgest. Le non-respect de cette procédure peut entraîner un risque d'électrocution et mettre la vie en danger.
5. Ne jamais ouvrir soi-même l'enveloppe de l'appareil. Tous les orifices de ventilation doivent être maintenus libres afin d'assurer un refroidissement optimal de l'appareil. Il est interdit d'introduire dans les orifices de l'appareil des éléments n'appartenant pas à l'équipement standard ou optionnel.
6. La prise d'alimentation doit être manipulée avec une main sèche. Lors de la déconnexion, saisissez la prise par son corps, jamais par le câble d'alimentation. Contrôlez régulièrement l'état de la prise ainsi que celui du câble d'alimentation. En cas d'endommagement ou de dysfonctionnement, mettez immédiatement l'appareil hors service et contactez le service agréé Forgest.
7. En cas de chute ou de basculement de l'appareil, il est obligatoire de faire procéder à sa vérification ou à sa réparation auprès d'un service agréé Forgest avant toute nouvelle mise en service. Toute intervention de réparation effectuée par l'utilisateur est strictement proscrite, car elle présente un risque mortel. Toute modification ou transformation de la construction de l'appareil est formellement interdite.
8. En cas de détection de dommages au câble d'alimentation ou à la fiche, il est impératif de procéder à leur remplacement. Le câble d'alimentation doit être protégé contre tout contact avec des éléments chauds ou tranchants de l'équipement, ainsi que contre le feu ou tout autre objet susceptible de l'endommager. Le câble doit être sécurisé afin d'éviter tout tirage accidentel ou risque de chute.



ATTENTION !

Le branchement ou l'adaptation de l'installation électrique existante, ainsi que les opérations de réparation, doivent impérativement être réalisés par une personne ayant pris connaissance du manuel de l'appareil, dûment formée et disposant des habilitations requises.

9. Il est impératif de contrôler régulièrement le bon fonctionnement de l'appareil et, en cas de détection d'un dysfonctionnement, de se référer en priorité aux instructions fournies dans la présente notice. En cas d'impossibilité de mise en marche ou d'obtention des paramètres de fonctionnement corrects, il convient de s'adresser au service technique agréé Forghost.
10. Les personnes mineures, déficientes motrices ou intellectuelles, ainsi que celles dépourvues des connaissances nécessaires à la bonne utilisation de l'appareil, ne peuvent l'utiliser qu'au contrôle et sous la surveillance d'une personne chargée de la sécurité.
11. Lors des opérations de nettoyage, d'entretien ou en cas d'arrêt prolongé, il est impératif d'éteindre l'appareil conformément aux instructions du manuel, puis de débrancher la prise du secteur.



ATTENTION !

Si la prise demeure connectée à la source d'alimentation, l'appareil reste constamment sous tension.

Il convient de garantir un accès facile à la prise et à la source d'alimentation. Cela permettra une déconnexion rapide de l'appareil ainsi qu'une coupure immédiate de l'alimentation en cas de panne grave.



ATTENTION !

Le non-respect des consignes ci-dessus peut entraîner des blessures graves, un risque vital, des dommages matériels à l'appareil, ou des pertes importantes dont le fabricant décline toute responsabilité.

Le non-respect des points énoncés ci-dessus peut entraîner la perte de la garantie.

2. DESTINATION

Les lampes insecticides Forghost sont conçues pour éliminer les insectes volants dans les locaux de restauration, commerciaux, de stockage ainsi que dans d'autres établissements nécessitant le maintien d'un niveau élevé d'hygiène.

Les appareils diffusent une lumière attirant les insectes, lesquels sont ensuite éliminés selon le type de lampe. Dans le modèle à glu, les insectes sont attirés vers la surface recouverte de glu où ils sont immobilisés. Dans les modèles électriques, les insectes sont attirés vers la grille électrique sous tension et éliminés par une impulsion électrique, leurs débris tombant dans la coupelle de récupération.



- Les lampes sont destinées exclusivement à un usage intérieur.
- L'utilisation non conforme comprend l'emploi de l'appareil en extérieur, dans des locaux à humidité élevée, ou à proximité de gaz, vapeurs ou matériaux inflammables.
- Toute modification de la construction de l'appareil, toute intervention sur les composants électriques, l'utilisation de pièces détachées non originales ainsi que l'emploi des lampes à d'autres fins que l'élimination des insectes volants sont strictement interdits.

3. CONSTRUCTION DE L'APPAREIL

Les lampes insecticides Forghost sont équipées de sources lumineuses UV-A émettant un rayonnement attractif pour les insectes. La conception des appareils repose sur des solutions brevetées et exclusives, assurant une efficacité élevée ainsi qu'une grande simplicité d'utilisation. Selon le modèle, les insectes sont éliminés soit par contact avec une grille électrifiée, soit par fixation sur une surface collante.

Les modèles électrifiés disposent d'un boîtier en matériau plastique robuste et d'une ouverture totale par le dessus, optimisant ainsi l'attraction des insectes. À l'intérieur de la lampe sont intégrées des sources LED UV-A de haute qualité ainsi qu'une grille électrifiée alimentée en tension électrique. Sous la grille, un plateau extractible permet un nettoyage aisé en facilitant l'élimination des débris d'insectes et le maintien de la propreté de l'appareil. La lampe est dotée d'un interrupteur secteur situé sur le panneau latéral. Sa conception autorise une installation encastrée au plafond ou en position autonome.

Le modèle à glu est équipé de deux tubes fluorescents UV-A de 15 W chacun ainsi que d'une plaque glu mesurant 500×200 mm, conçue pour neutraliser les insectes par immobilisation. Le boîtier est réalisé en matériau plastique, et sa face avant est dotée d'une grille en acier protégeant l'intérieur de l'appareil. La conception bi-face optimise l'efficacité de l'attraction des insectes et facilite le remplacement de la plaque glu. Cette lampe ne fonctionne pas avec une haute tension, garantissant ainsi une utilisation totalement sûre et conviviale. L'appareil peut être fixé au mur ou suspendu au plafond, et il est destiné à une utilisation dans les restaurants, boulangeries, commerces alimentaires, supermarchés ainsi que dans tout autre établissement requérant un niveau élevé d'hygiène.

4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

MODÈLE	FG12107	FG12108	FG12109	FG12110
Tension d'alimentation	230 V/50 Hz	230 V/50 Hz	230 V/50 Hz	230 V/50 Hz
Puissance	10 W	14 W	18 W	30 W
Nombre et type de tubes fluorescents	2x5W tubes LED	2x7W tubes LED	2x9W tubes LED	2x15W F15T8/BL368
Surface d'action	80 m ²	100 m ²	150 m ²	150 m ²
Dimensions	437x100x265 mm	542x100x265 mm	696x100x265 mm	510x135x310 mm
Poids	1,98 kg	2,25 kg	2,95 kg	3,2 kg

5. TRANSPORT ET STOCKAGE

Dès réception de l'appareil, il est impératif de vérifier immédiatement sa complétude ainsi que l'absence de tout dommage survenu durant le transport. Lors du transport, l'appareil doit être manipulé avec la plus grande précaution en évitant tout choc.

L'appareil emballé ne doit en aucun cas être stocké à l'extérieur. Ils doivent être placés dans une pièce ventilée, dans une atmosphère ne provoquant pas la corrosion. Il est formellement interdit de retourner l'appareil d'une manière contraire aux indications figurant sur l'emballage.

L'emballage doit rester fermé dans son état d'origine jusqu'au démarrage de l'installation de l'appareil. Lors du stockage, il est impératif de respecter strictement les indications figurant sur l'emballage concernant la position de l'appareil, son orientation ainsi que les conditions de stockage.

6. INSTALLATION

Avant la mise en service, retirer impérativement tous les éléments d'emballage, dispositifs de protection pour le transport et films protecteurs de l'appareil ainsi que de ses accessoires. Il est formellement interdit de retirer la plaque signalétique ou les étiquettes d'avertissement apposées sur l'appareil.

- Avant toute installation, vérifier que l'appareil est complet et en parfait état. La lampe doit être installée dans un endroit où la présence des insectes est la plus problématique, loin des sources de lumière naturelle et artificielle susceptibles de diminuer son efficacité.
- L'appareil doit être installé à environ 2 mètres du sol, au-dessus du niveau des yeux, dans un endroit protégé des courants d'air, et non directement à proximité des fenêtres ou des portes.
- Il est strictement interdit d'installer la lampe au-dessus des denrées alimentaires ou à proximité immédiate des zones de préparation et de distribution des aliments. La distance minimale entre la lampe et ces zones doit être d'au moins 1 mètre.
- Il est recommandé de positionner l'appareil près des points d'entrée des insectes dans la pièce, sans toutefois le placer dans un courant d'air.
- La lampe est destinée exclusivement à un usage en intérieur et ne doit pas être installée dans des pièces à humidité élevée, car la conception de l'appareil n'est pas étanche.
- Pour les modèles prévus pour la suspension, il convient d'utiliser des crochets ou des chevilles adaptés garantissant une fixation stable de la lampe. Les modèles raçants peuvent également être positionnés en position autoportante.
- Après installation, l'appareil doit être connecté à une prise électrique avec mise à la terre. Sur les modèles raçants, l'interrupteur réseau est situé sur le panneau latéral. Il est recommandé d'utiliser la lampe en fonctionnement continu, 24 heures sur 24.



RISQUE D'EXPLOSION OU D'INCENDIE !

Les lampes doivent être installées à distance des liquides inflammables, des gaz et des objets tels que les rideaux, les tentures, etc.



ATTENTION !

- Ne pas utiliser d'alimentation autre que celle indiquée sur la plaque signalétique.
- Ne pas utiliser de disjoncteur différentiel ne répondant pas aux normes de sécurité en vigueur.
- Le montage et l'entretien de l'installation électrique doivent être effectués exclusivement par un service agréé Forgast ou par des personnes disposant des compétences requises.
- Le disjoncteur différentiel, le fusible et la prise électrique doivent être installés à proximité de l'appareil.
- La fiche et la prise doivent être en parfait état de fonctionnement et assurer une connexion sécurisée.

7. UTILISATION



ATTENTION !

- Ne pas utiliser l'appareil à d'autres fins que celles prévues. L'appareil doit être utilisé uniquement par des personnes ayant pris connaissance de cette notice.
- Avant toute opération de montage, démontage ou nettoyage, débranchez impérativement l'appareil de la source d'alimentation.
- Placer la glu à l'intérieur de la lampe conformément à la photographie ci-dessous (concernant le modèle FG12110).



- Insérer la fiche dans la prise et positionner l'interrupteur sur ON. Le modèle FG12110 ne dispose pas d'interrupteur ; son fonctionnement démarre automatiquement dès que la fiche est insérée dans la prise électrique.
- Pendant les périodes d'arrêt, il convient d'éteindre la lampe en plaçant l'interrupteur sur OFF et de retirer la fiche de la prise.



ATTENTION !

**Ne jamais toucher la grille électrifiée pendant le fonctionnement de l'appareil.
Cela comporte un risque sérieux d'électrocution.**

8. NETTOYAGE ET ENTRETIEN

L'appareil doit être nettoyé régulièrement.



ATTENTION !

Avant tout nettoyage, assurez-vous que l'appareil est éteint et débranché de la source d'alimentation.

- Il est recommandé de procéder au nettoyage de l'appareil toutes les deux semaines, voire plus fréquemment selon le degré d'encrassement.
- Retirer le bac récupérateur d'insectes et le débarrasser des insectes accumulés (modèles électrocuteurs).
- La glu doit être remplacée une fois par mois, ou immédiatement en cas de saturation complète par les insectes (modèles avec glu).
- Veillez à empêcher toute pénétration d'eau dans l'appareil. L'appareil ne doit en aucun cas être immergé dans l'eau ou dans toute autre substance liquide lors du nettoyage.
- Il est interdit d'utiliser un jet d'eau sous pression.
- Les surfaces extérieures de la lampe doivent être nettoyées avec un chiffon humide imbibé d'une solution d'eau et de détergent doux.
- Ne pas employer de produits nettoyants agressifs, de matériaux abrasifs, d'outils tranchants, d'essence ou de solvants.
- Avant de reconnecter l'appareil au réseau électrique, s'assurer qu'il est entièrement sec.
- Il est nécessaire de contrôler périodiquement l'état du câble électrique, de la prise et du tuyau d'alimentation en eau. En cas de détérioration ou d'anomalies au niveau des connexions électriques, contacter le service après-vente agréé Forcast. L'appareil doit être confié une fois par an au service Forcast pour inspection de son usure, vérification de son bon fonctionnement et détection d'éventuels défauts.

9. GESTION DES DÉCHETS ET ÉLIMINATION

En fin de cycle de vie du produit, il ne faut pas éliminer l'équipement dans des lieux susceptibles de présenter un risque pour l'environnement. Le stockage temporaire des déchets dangereux en vue de leur élimination ultérieure est autorisé. Il convient de respecter la réglementation environnementale applicable dans le pays d'utilisation de l'appareil.

Il est impératif de remettre l'appareil à des sociétés spécialisées pour sa collecte, son démontage et son élimination.

L'équipement doit être démonté en séparant les composants et en les regroupant selon leur nature chimique, en tenant compte que certains peuvent être recyclés et réutilisés comme des déchets ménagers. Avant toute élimination, il est nécessaire de rendre l'appareil inutilisable en déconnectant le câble d'alimentation.

Le matériau résultant de l'élimination, s'il n'est pas réutilisé, doit être remis à un point de collecte ou à une installation de stockage conforme à la réglementation en vigueur.

Toute indication DEEE apposée sur le produit signifie qu'il ne doit pas être traité comme un déchet ménager. Il doit être éliminé de manière appropriée afin de prévenir tout impact négatif sur l'environnement et la santé humaine.

Pour plus d'informations concernant le recyclage de ce produit, veuillez contacter le fabricant, le service après-vente ou l'entité locale responsable de la gestion des déchets.

Les opérations de démontage de l'appareil doivent être réalisées par un personnel qualifié.

Si un remontage ultérieur de l'appareil est prévu, toutes les opérations doivent être exécutées avec le plus grand soin afin de ne pas endommager ses composants.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de défauts ou d'inconvénients résultant d'une intervention par un personnel non autorisé.



ÉLIMINATION

L'emballage ainsi que les matériaux le constituant sont 100 % recyclables et portent le symbole .

Lors de l'élimination, il convient de respecter la réglementation locale en vigueur. Les éléments de l'emballage (sacs plastiques, morceaux de polystyrène, etc.) doivent être conservés hors de portée des enfants, car ils présentent un risque potentiel.

L'appareil a été conçu à partir de matériaux recyclables. Cet appareil est conforme à la Directive européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Une élimination appropriée de cet appareil contribue à prévenir les impacts potentiels néfastes sur l'environnement et la santé humaine.



Le symbole apposé sur l'appareil ou dans sa documentation indique qu'il ne doit pas être traité comme un déchet ménager classique. Il doit être remis à un centre spécialisé dans la collecte, le traitement et le recyclage des équipements électriques et électroniques. Lors de l'élimination de l'appareil, il est impératif de s'assurer qu'il ne soit plus utilisable (qu'il soit impossible de le remettre en fonctionnement), en sectionnant le câble d'alimentation et en retirant la porte, l'étagère ainsi que tout autre élément susceptible de présenter un danger. Il est strictement interdit de permettre que l'appareil puisse être escaladé ou qu'une personne puisse s'y retrouver enfermée. L'appareil doit être éliminé conformément aux réglementations locales en vigueur relatives à la gestion des déchets, en le déposant dans un point de collecte spécialisé. Ne jamais laisser l'appareil sans surveillance, car il peut constituer un danger pour les enfants.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

L'appareil a été fabriqué conformément aux exigences de sécurité définies par les directives européennes ainsi qu'aux normes applicables. Suite à l'obtention de cette conformité, le fabricant atteste que ses produits sont conformes à la législation européenne en vigueur et, par conséquent, portent le marquage CE approprié, autorisant leur commercialisation dans l'ensemble des pays européens.

La déclaration de conformité est mise à disposition de l'utilisateur sur demande, sous forme électronique ou imprimée au siège du fabricant.
Forgast - ul. Owsiana 58A, 40-780 Katowice, Polska - Tel.: +48 327 508 166

